



République et canton de Genève

Commune de Chêne-Bougeries

- (*) Dans sa séance du 2 juin 2015, le Conseil municipal a procédé à l'élection du bureau du Conseil municipal pour la période législative 2015-2015 :

Vu l'art. 9 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, il est procédé à l'élection du bureau du Conseil municipal pour la période législative 2015-2016. Sont élus :

Président	:	M. Jean LE GUERN
Vice-président	:	M. Flávio BORDA D'ÁGUA
Secrétaire	:	Mme Marion SOBANEK
Membre	:	M. Marc FASSBIND
Membre	:	M. Pierre-Yves FAVARGER
Membre	:	M. Florian GROSS

(*) *Ce point n'est pas soumis à référendum*

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Chêne-Bougeries, le 10 juin 2015

Jean Le Guern
Président du Conseil municipal